

Plusieurs fonctions existent à Monfort qui permettent à la bastide d'être gérée au mieux. Il y a les consuls et conseillers mais aussi le syndic, le marguillier, le sergent-major, le substitut ou procureur du roi, le caporal... Pour connaître les définitions de ces postes, [cliquez ici](#).

Au vu du développement de cette page, je préfère la diviser en plusieurs sections :

- [la gestion de la cité](#)
- [La Santé](#)
- [Les finances](#)
- [Les hommes de loi](#)
- [Les militaires](#)
- [La religion](#)
- [Les propriétaires](#)
- [Le commerce](#)